

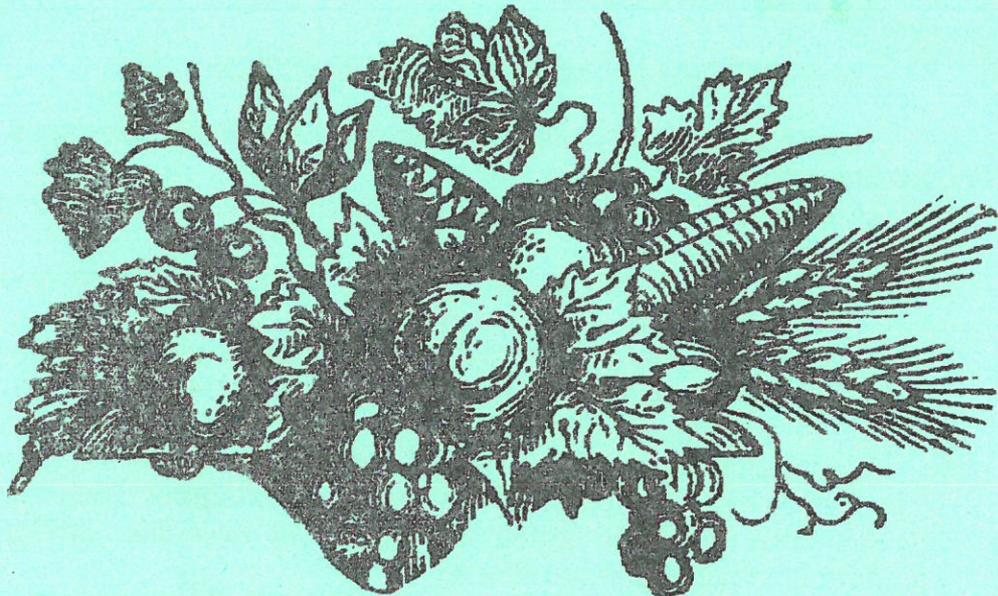
Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

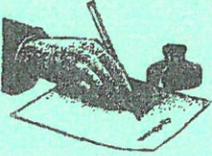
Bulletin Mensuel d'Information

NOVEMBRE 2002 N°418



UN MOT DU MAIRE

Au cours des dernières semaines, j'ai reçu un nombre impressionnant de témoignages d'amitié et de vœux de prompt rétablissement, tant par écrit, que par téléphone ou par personne interposée. Soyez assurés que j'y suis très sensible. Je ne suis pas en mesure de répondre individuellement à toutes ces marques de sympathie et c'est par l'intermédiaire du présent Entre Nous que je vous assure, toutes et tous, de mes vifs remerciements.



EN DIRECT DU CONSEIL

Excusés : Michel JACQUEL- Marie José COMTE- Dominique GEORGE- Alexis MARCOT.

Les élus étaient réunis le vendredi 20 septembre et ont examiné les dossiers ci-après :

1. Conseil Municipal Junior.

Pour la première fois, depuis son élection, le nouveau Conseil Municipal Junior assistait à une réunion. Après la présentation de chacun, les jeunes ont exposé leurs ambitions et les projets qu'ils espèrent mener à bien au cours de leur mandat.

A citer, pour exemple, leur volonté de faire voir le jour à un bulletin périodique rédigé et édité par eux.

Le Conseil a fait part de son encouragement et de son soutien pour des initiatives réalistes à venir.

2. Convention pour la fourniture des repas cantine.

Jusqu'à présent, le collège de Baccarat fournissait les repas de la cantine du groupe scolaire de Thiaville.

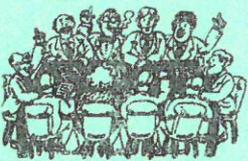
Un protocole concernant les communes de Thiaville et Bertrichamps fixe des clauses qui imposent :

- à Bertrichamps d'assurer le transport des repas préparés au collège de Baccarat,
- à Thiaville de mettre à disposition une personne pour aider à en assurer la préparation, tâche dévolue à une employée sous contrat emploi solidarité.

La réduction des CES qui vient d'entrer en vigueur ne nous permet plus de disposer de cette contractuelle exigée par le collège et d'honorer cette condition, ce qui nous contraint, après information et avis des différents partenaires à prendre de nouvelles dispositions.

En concertation avec la commune de Bertrichamps, il est décidé après prospection, de faire appel aux services d'un traiteur, en l'occurrence la maison COINUS de Raon l'Etape, qui accepte pour un prix légèrement supérieur de nous fournir cette prestation dans le respect des règles d'hygiène et de contrôles sanitaires.

Le coût du repas est maintenu à 3€ jusqu'à fin 2002.



3. Devis concernant les aides de l'Etat aux investissements forestiers.

Deux devis de travaux relatifs aux aides de l'Etat aux investissements forestiers ont été présentés à la commune.

Ces devis, déjà examinés en commission des forêts en présence de Monsieur COLIN de l'Office National des Forêts le 20 septembre 2002 avaient amené celle-ci à constater :

- que les explications données n'étaient pas assez précises et ne répondaient pas à l'attente,
- qu'une information complémentaire s'avérait indispensable avant toute acceptation des dossiers.

Par lettre du 25 septembre 2002, ONF nous communique qu'il ne facturera sa prestation concernant le dossier de subvention Nettoyage - Intervention de « l'homme de l'art » qu'à hauteur des surfaces réceptionnées, et après réception et règlement définitif des dossiers par la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts (DDAF).

Les deux devis seront donc signés avec une mention de restriction « Accord pour la participation au montage et suivi pluriannuel du dossier de subvention dans la limite des surfaces effectivement subventionnées ».

4. Droit de préemption urbain terrain EHRARD.

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption à la vente du terrain de Monsieur Roger EHRARD, d'une surface de 12a90 située en parcelle D254, rue de Fagnoux.

5. Signalisation du passage à niveau SNCF N°45.

Par un courrier du 1^{er} octobre 2002, la SNCF relève une anomalie constatée lors de sa visite du réseau ferré, dont voici les termes :

- Le chemin rural du Pré de la Fête a été déplacé au fil du temps vers nos emprises et ne dispose pas de signalisation avancée.

Cette remarque engageant la responsabilité de la commune, il est décidé de remédier à cet état de fait et d'effectuer l'acquisition et la pose d'un panneau de signalisation de danger réflectorisé conforme au type demandé : une locomotive sur un triangle danger pointe en haut.

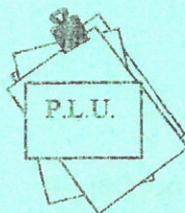
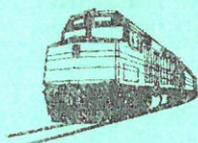
6. Cahier des charges du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Dans le cadre de l'adoption du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) appelé à remplacer le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S), le cahier des charges a été approuvé par le Conseil.

Celui-ci fixe en particulier les objectifs et devra prendre aussi en compte un zonage d'assainissement. Cette étude entreprise sera menée et coordonnée au profit des deux communes de Thiaville et Lachapelle.

7. Assainissement.

Suite au contrôle des objectifs effectué en mai 2002 par la société IRH mandatée par l'Agence de l'eau, il est apparu un taux de dilution supérieur à 100% (trop d'eau claire) et un taux de collecte inférieur à 80%.



Pour examiner cette situation et définir une action, une réunion d'un groupe de travail s'est tenue le 16 octobre.

Etaient autour de la table :

- M.GRAYO de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse,
- M.LARIVIERE du Conseil Général de Meurthe et Moselle,
- Mme ROUILLON, ingénieur Direction Départementale de L'Équipement (D.D.E) de Lunéville,
- M.BEVERINA, ingénieur de la D.D.E de St Dié des Vosges,
- le Maire de Lachapelle,
- les Adjointes de Thiaville .

Il a été proposé pour permettre de localiser les pertes de pollution :

- - d'éliminer les eaux claires parasites du secteur de Fagnoux,
- - de régler à la charge du propriétaire le problème de l'étanchéité d'un regard, rue du pré de la scie.

La commune a sollicité de la part de l'Agence de l'eau la transformation de prêts en subvention en contrepartie du préfinancement de l'opération consistant à raccorder un fossé drainant des eaux claires au réseau pluvial de la 2 X 2 voies.

Après réalisation des travaux, une nouvelle campagne de mesures sera faite de préférence un week-end, en saison sèche et sectorisée pour permettre de repérer plus rapidement toute anomalie.

8. Mémorial Afrique du Nord.

A la demande du Conseil Général, de l'Association des Maires de Meurthe et Moselle et de la ville de Nancy, une aide est accordée pour l'érection d'un Mémorial d'Afrique du Nord.

La contribution de la commune interviendra à hauteur de 0,15 € par habitant pour honorer les victimes des combats en Afrique du Nord de 1952 à 1962 participant ainsi à cet élan de solidarité départemental.

La proposition actuelle est d'aménager un espace à cet effet sur le parking Nancy - Thernal face à l'hôtel du département.

9. Location maison 11, rue de la Libération.

La candidature pressentie n'ayant pu être retenue conformément aux règles exigées, une nouvelle famille est susceptible de louer la maison à compter du 15 novembre 2002.

10. Divers.

- Fontaine de la rue du Moulin.

Une intervention avec terrassement a été indispensable pour déboucher la canalisation d'évacuation de la fontaine... Une boule de pétanque en plastique obstruait cette conduite malgré un regard protégé par une grille.

- Dégradations.

Des dégradations ont eu lieu récemment, du type :

- boîte aux lettres détériorée
- jardinières cassées
- panneau d'affichage arraché
- mobylette d'une musicienne vandalisée lors du concert à l'église etc....



Cet état de fait est intolérable , une vigilance est demandée à tous pour que les auteurs, quand ils sont identifiés, puissent être poursuivis.

- Stationnement.

La place ne manque pas, généralement des usoirs existent, penser à la gêne que peut engendrer un stationnement sans respect des règles les plus élémentaires, sans parler de la courtoisie. Merci d'avance



LA VIE DU VILLAGE

Nouveaux habitants.

Le 1^{er} Octobre, Monsieur Lionel VAREILHES a emménagé au 2 rue de la Libération. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.

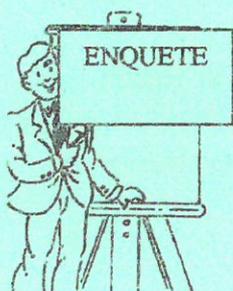
ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

ENQUETE INSEE

L'information dans la vie quotidienne (notices d'appareils ménagers, journaux, formulaires administratifs, etc ...) devient de plus en plus abondante et complexe.

Une enquête se déroulera du 4 novembre au 14 décembre 2002 afin de répondre à une série de questions relatives à l'usage de l'information dans la vie quotidienne.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à l'enquêteur qui se présentera chez certaines personnes choisies au hasard pour répondre à ces questions.

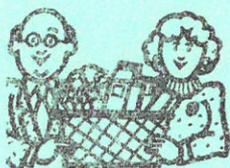


BANQUE ALIMENTAIRE

La Banque alimentaire assure une collecte pour les organismes agréés tels que les Restos du Cœur. Les produits recueillis sont ensuite redistribués aux personnes les plus démunies. A cet effet, comme chaque année, une collecte nationale est organisée.

Pour Thiaville, les modalités suivantes seront appliquées :

- du 18 au 29 novembre 2002, la Mairie recueillera vos dons, aux jours et heures habituels d'ouvertures,
- seuls les produits non périssables sont acceptés,
- le 2 décembre, les dons recueillis seront transférés à la Mairie de BACCARAT, d'où les transporteurs les achemineront sur NANCY en vue de leur distribution aux Associations agréées venant en aide aux personnes en situation de précarité.





Etudes et chantiers lorraine.

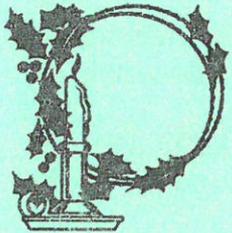
La saison des chantiers de jeunes volontaires internationaux se termine. L'Association remercie la commune pour son engagement et les habitants qui ont permis à ces volontaires de vivre une « aventure utile » mais aussi une aventure humaine inoubliable.

LISTE ELECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale seront closes le 31 décembre 2002.
Se munir d'une pièce d'identité .

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- ↘ Mercredi 13 novembre : Concours de belote → Club de l'Amitié → (Foyer Rural)
 - ↘ Samedi 16 novembre : Soirée Moules frites → RCM :→ (Foyer Rural)
 - ↘ dimanche 24 novembre: Bourse aux jouets→ Comité des Fêtes →(Foyer Rural)
 - ↘ Samedi 30 novembre : Assemblée Générale A .S.V.P.P.(Annexe)
 - ↘ Vendredi 6 décembre :Marché de Noël→Les Amis de l'école →(Foyer Rural)
 - ↘ Samedi 7 décembre : St Nicolas→Association Familiale
 - ↘ Samedi 14 décembre : Noël des Enfants →Association Familiale, Amis de l'école (Foyer rural)
- La soirée vosgienne prévue le samedi 30 novembre est reportée à une date ultérieure.

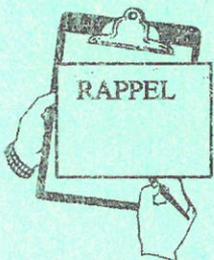


LES GUERIOTS JUNIORS RECRUTENT

Vous êtes âgés de 8 à 15 ans. Vous chantez juste, vous êtes motivés et assidus aux répétitions.... Alors rejoignez le groupe choral des « Guériots Juniors » qui est l'un des éléments de « La Guériotte » dont la réputation dépasse allègrement les limites de la Lorraine.

Les « Guériots Juniors » créés en 1988 se sont déjà produits en spectacle à l'église de THIAVILLE. Ils sont dirigés par notre concitoyenne Michèle IZARD domiciliée à THIAVILLE, enseignante en retraite que chacun ici connaît et apprécie.

Renseignements : Tél : 03.83.75.47.64



SANTE .(RAPPEL)

Vaccination antigrippale.

Comme chaque année, dans le cadre de son programme de prévention, la caisse d'assurance maladie reconduit la campagne de vaccination antigrippale en

faveur des personnes âgées de 65 ans et plus, pour lesquelles ce vaccin est gratuit

CALENDRIER DES EBOUEURS

A partir du 15 novembre, les ouvriers de L'ESPAC, Messieurs Pascal MALGRAS, Jean Luc DA-PONT et Marcel BASIN, passeront pour vendre leur traditionnel calendrier. Ces personnes devront être en mesure de vous présenter une autorisation délivrée par la Mairie de THIAVILLE SUR MEURTHE. Merci de leur réserver un bon accueil.



Pascal MALGRAS



Jean Luc DA-PONT



Marcel BASIN

OBJETS MENAGERS ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des objets encombrants aura lieu le mercredi 13 novembre 2002. Merci de sortir les objets la veille au soir.



RELEVES DES COMPTEURS D'EAU

Monsieur Mickaël GEORGES, Employé communal, procédera au relevé des compteurs d'eau d'ici la fin du mois de décembre.

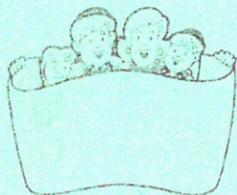
Merci de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil et de prendre les mesures utiles pour faciliter l'accès au compteur, s'il y a lieu.



BRIOCHES DE L'AMITIE

Cette année, 2724 brioches ont été vendues sur le canton dont 1088 à Baccarat et 100 à Thiaville. Le produit total de cette vente est de 11219,82 € dont 448,20 € pour Thiaville. Le prix moyen par brioche pour le canton est de 4,12 € et de 4,48 € pour notre commune.

Un très grand merci aux bénévoles (Comité des Fêtes et Conseil Junior) qui cette année encore vous ont sollicité et un merci tout aussi vif à tous les habitants qui ont répondu favorablement à leur sollicitation en faveur des Adultes et Enfants inadaptés mentaux.

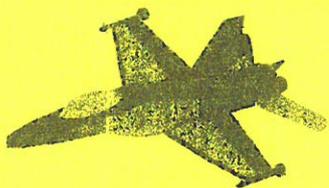


CLIN D'ŒIL

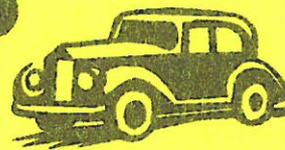
- 
- Deux hommes errent dans le désert, mourant de soif.
- Pour combattre la déshydratation, se souvient soudain le plus âgé, il faut sucer des cailloux...
 - L'ennui, gémit son compagnon, c'est qu'ici il n'y a que du sable à perte de vue...
- Titubant, les deux égarés continuent leur pénible progression sur les dunes brûlantes.
- On serait sauvés si on trouvait une rivière ! soupire désespérément l'aîné.
- Tu a raison, approuve l'autre. Au fond des rivières, il y a toujours des cailloux...

- 
- En Italie, un homme se confesse à un prêtre :
- Pardonnez moi, mon père, car j'ai péché. Pendant la dernière guerre, j'ai caché un réfugié dans mon grenier.
 - Cela n'est pas un péché, mon fils.
 - Je lui ai fait payer un loyer.
 - Ce n'est pas très charitable ; enfin, vous couriez un risque.
 - Oh ! merci, mon père ! Mais j'ai encore une question à vous poser.
 - Je vous écoute.
 - A votre avis, dois-je lui dire que la guerre est finie ?



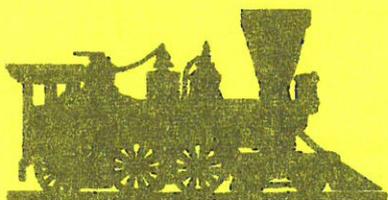


BOURSE AUX JOUETS ET VELOS ENFANTS



ORGANISEE PAR LE COMITE DES FETES
DE THIAVILLE / MEURTHE

VENTE
DIMANCHE 24 NOVEMBRE
DE 14h00 A 17h00
SALLE DU FOYER RURAL



Dépôt des jouets:

Samedi 23 novembre de 15h00 à 18h00

Règlement et reprise des invendus:

Lundi 25 novembre de 18h00 à 19h00

Les objets non retirés seront acquis au Comité des Fêtes



VOUS VOULEZ LUTTER CONTRE LE CHOMAGE ?

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE L'INSERTION

FAMILLES RURALES SERVICES

Qu'est-ce-que FRS ?

Créée en 1987 par la Fédération Départementale de Familles Rurales de Meurthe et Moselle, c'est une association intermédiaire qui fait le lien entre des chômeurs (qu'elle emploie) et des personnes ou entreprise qui ont un travail à exécuter.

Les objectifs de FRS

Proposer aux particuliers, communes, associations et entreprises des services de proximité en toute légalité, luttant ainsi contre le travail au noir.

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes sans emploi en leur procurant une activité rémunérée.

Prendre part au développement économique en milieu rural.

Comment ça marche ?

Vous avez des travaux à exécuter tels que : entretien, aménagement nettoyage, jardinage, rentrer du bois, tondre la pelouse etc.... Pour quelques heures.

UN SIMPLE APPEL TELEPHONIQUE SUFFIT !

Souplesse et simplicité

Nous mettons à votre disposition une personne de confiance. Nous nous chargeons de toutes les formalités administratives (contrats de travail, bulletins de salaires, rémunération, cotisations sociales, assurances...)

Vous nous réglez sur facture. Vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale dans la limite de 50 % du montant des prestations.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

FAMILLES RURALES SERVICES

35 rue Division Leclerc

54120 BACCARAT

Téléphone / Fax : 03.83.75.43.92

Prévention sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

LES DIX CONSEILS PRATIQUES.

Surveillez votre chaudière.

Faites la vérifier avant la période de froid. Demandez une fois par an à un professionnel qualifié de venir faire une vérification complète. Si vous devez vous absenter, vous pouvez la laisser fonctionner au ralenti pour protéger votre installation de chauffage individuel contre le gel.

Veillez à ce que le conduit de cheminée soit en bon état si la chaudière est raccordée, quel que soit le matériau qui le compose (conduit maçonné, éléments emboîtés ou tubage, réalisés en aluminium ou en acier inoxydable)

Vérifiez que l'évacuation des fumées s'effectue en dehors de l'immeuble. Attention, les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane, au pétrole, ne doivent être utilisés que par intermittence

Ne vous chauffez jamais avec des panneaux radiants (prévus pour des locaux de grand volume très ventilés) ou des radiateurs de camping destinés à l'extérieur, ni en allumant le four de la cuisinière, porte ouverte

Les appareils neufs fonctionnant au gaz naturel **doivent obligatoirement présenter le marquage CE** et pour certains appareils de cuisson de haut de gamme, la marque NF GAZ Sélection

N'utilisez les petits chauffe-eau sans évacuation de fumées que de façon intermittente et pour une courte durée (8 minutes maximum). Ils doivent être installés dans une pièce suffisamment grande et aérée. Le volume minimal pour une pièce doit être de 8 m² lorsque on utilise un appareil de cuisson et de 15 m² avec un petit chauffe eau.. Ils sont interdits dans une salle de bains ou une douche, une chambre à coucher ou une salle de séjour.

Il est interdit d'installer une hotte raccordée à l'extérieur dans une pièce où se trouve également un appareil raccordé à un conduit de fumée. Cela peut perturber gravement son fonctionnement. Préférez une hotte à recyclage d'air et consultez un installateur.

Faites effectuer un entretien spécifique régulier si votre logement est équipé d'une **Ventilation Mécanique Contrôlée Gaz**. Renseignez vous auprès de votre gestionnaire d'immeuble.

Les appareils récents raccordés à un conduit de fumée en tirage naturel, possèdent désormais un système de sécurité supplémentaire contre le refoulement des produits de combustion, appelé **SPOTT : Système permanent d'Observation du Tirage Thermique.**

Nettoyez régulièrement les brûleurs de votre cuisinière à gaz (on doit voir la flamme dans chaque orifice). S'ils sont encrassés le mélange air-gaz ne s'effectue pas dans de bonnes conditions et le brûleur peut s'éteindre, notamment quand il est au ralenti. Une flamme bien réglée ne doit pas noircir le fond des casseroles.

INFORMATIONS

Conservez vos papiers

TOUTE LA VIE

- Le livret de famille
- Le livret militaire et les pièces qui le complètent
- Les diplômes
- Le contrat de mariage
- Les titres de règlement de copropriété
- Les factures des travaux, réparation ou achats d'une certaine importance
- Les testaments
- Les livrets de Caisse d'Épargne
- Les engagements de location et les baux
- Les polices d'assurance et les preuves de leur résiliation
- Tout ce qui concerne la retraite
- Tout ce qui concerne la santé
- Carte de groupe sanguin (sur soi)
- Carnet de santé
- Certificat de vaccinations
- Carte de Sécurité sociale
- Dossiers médicaux, radiographies, analyses, certaines ordonnances
- Les certificats de travail
- Les feuilles de paie

TRENTE ANS

- Les quittances et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités en réparation d'un dommage
- Reconnaissance de dette civile

DIX ANS

- Les devis et les factures des architectes et des entrepreneurs
- Factures EDF, GDF et preuves de paiement
- Reconnaissance de dette commerciale

SIX ANS

- Les déclarations de revenus
- Les copies des renseignements fournis à l'Administration des Finances
- Les avertissements du percepteur
- Les preuves du paiement de vos impôts

CINQ ANS

- Les pièces justificatives de paiement :
des intérêts de toutes sommes dues en vertu d'un prêt ou autrement

- des arrérages de rentes
- des pensions alimentaires
- des cotisations de Sécurité sociale et d'Allocations familiales ; des allocations chômage
- Contrats de location et quittance de loyer
- Les doubles des bulletins de paie de vos employés émargés par eux

DEUX ANS

- Les quittances de primes d'assurances
- Factures de téléphone et preuves de paiement

UN AN

Les certificats de ramonage

SIX MOIS

- Les notes d'hôtel, de restaurant et de pension et la justification de leur règlement

DOCUMENT DONT LA DURÉE DE CONSERVATION EST VARIABLE

- Les bulletins de salaire (jusqu'à la liquidation de votre retraite)
- Les contrats de travail et louage de service (pendant toute la durée du contrat et deux ans après sa résiliation)
- Les bons de garantie (pendant la durée de celle-ci)
- Les devis (jusqu'à l'établissement de la facture)
- L'autorisation de sortie en France d'un mineur (pendant la durée de cette autorisation)
- Les dossiers scolaires de vos enfants (jusqu'à la fin de leurs études et même après)
- Les souches de carnets de chèques bancaires et postaux, les talons de mandats et les virements, les reçus et les quittances (ainsi que les factures auxquelles ils se rapportent) le plus longtemps possible
- Les quittances de loyer, l'état des lieux de votre logement, pendant toute la durée de la location et jusqu'au remboursement du dépôt de garantie
- Les contrats de prêts : 10 ans après l'expiration du contrat
- Les factures : aussi longtemps que vous gardez l'objet acheté

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

Récit d'un témoin- le Prélude

1937-1938

Je fais la connaissance de Marie à Glonville en janvier 1937. Après les demandes traditionnelles et réglementaires, nous nous marions le 12 octobre 1937

Le paternel m'achète en 1938 la maison voisine de notre jardin. Nous étions auparavant en location rue des Vosges où habite actuellement le menuisier Marchal. Nous entreprenons tout de suite les réparations de la maison : cuisine au sud, escalier du haut à la place de la cheminée, la chambre du devant refaite à neuf, beau parquet de sapin passé à l'huile de lin.

Nous recevons une salle à manger, un buffet, une table avec trois rallonges (réalisées par le menuisier de Nossoncourt)

J'y installe un fourneau de faïence.

Notre chambre nuptiale se trouve en haut du côté de la grande rue. L'entrée de la cave est au fond de la grange alors qu'auparavant elle se trouvait dans la cuisine.

Nous déménageons début juillet.

Il reste le couloir en pierre de sable très usagé à refaire. J'achète donc du carrelage à une entreprise de Baccarat qui le soldait et commence les travaux.

Jacqueline naît le 30 juillet 1938 à Domptail.

Je reçois alors une convocation pour faire une période traditionnelle pour trois semaines. Le jour suivant, je vais trouver mon docteur de Baccarat pour un certificat de naissance. Il crie en levant les bras : « Ce n'est pas une naissance qui empêche de faire une période ! »

Je pars donc à la date fixée pour Morhange.

Dès le début, nous sommes embauchés chaque jour pour chercher des obus dans la forêt de Sarrebourg et nous les transportons vers Saint Jean-Rohrbach sur différents emplacements prévus.

La troisième semaine, la mobilisation des frontaliers est totale : Hitler a annexé une partie de la Bohême Moravie. Je pars à Neufchâteau via Toul rejoindre le régiment. Il y a une grande pagaille dans la foule. Je suis habillé à neuf en beau militaire et on nous distribue le matériel toujours avec une belle pagaille.

Alors que nous étions stationnés à Coussey depuis quelques jours, nous sommes déplacés sur nos positions. Là, nous sommes logés comme on peut. Nous écoutons à la radio le grand discours d'Hitler qui est traduit mot à mot par un alsacien.

Nos canons sont mis en place : c'est le grand bazar. Un de ces derniers jours, nous avons vu nos officiers assez gais. C'est le prélude de bonnes nouvelles. Finalement les Anglais avec Chamberlain ont donné un os à rogner à l'Allemagne ce qui arrange le tout. Ces anglais ne voulaient pas faire la guerre n'ayant rien de prévu alors que Churchill prévoyait le pire.

Ca se tasse. Une partie de notre équipe est renvoyée à Morhange. Ceux qui arrivent les premiers en période sont démobilisés, toujours dans une grande pagaille. Je vois la longue file de camarades faire la queue à l'entrée du bordel ! C'est triste pour certains qui sont mariés. Ces dames reçoivent jusqu'à trente clients certains jours.

Rentré au bout de cinq semaines, j'arrive par le train à Thiaville. Je suis stupéfait car Marie est absente. Pendant mon absence, son paternel est venu la chercher, car soi-disant, Domptail serait protégé. Il a attelé son cheval et en route avec la calèche pour Thiaville ! Enfin, mon père l'a amené à Domptail avec la Citroën C4G.

Tout de suite, je monte dans ma Rosalie et je prends la route pour Domptail. Lorsque j'y arrive, je discute et la belle-mère me dit :

« Laissez la encore .

- Je réponds, elle doit revenir tout de suite avec moi ou je ne reviendrai pas.

- Mais Marie coupe court, je pars avec toi tout de suite ! »

A Baccarat, nous nous arrêtons chez le docteur pour une visite de notre poupée. Il ordonne du lait à demi dégraissé. Avec ce traitement, l'allaitement s'est beaucoup mieux passé.

Nous nous réinstallons à Thiaville, heureux.

A la fin de l'année, nous allons à la fête de Domptail. Marie annonce à ses parents une future naissance. La belle-mère répond : « C'est bien vite ! » mais n'insiste pas.

Les beaux jours furent bien courts...

1939

Toute l'année des bruits de guerre. Hitler est souvent aux abois.

Le commerce ne va pas. Les clients répondent : « On n'achète rien ! Et si les boches reviennent ? ». Alors on en prend l'habitude et on soigne les poules, les lapins, les vaches et le jardin.

Jean Marie naît le 20 août 1939.

Le 24, je suis mobilisé et je pars pour Neufchâteau par le train, heureusement avec moins de pagaille qu'en 1938. Arrivé au centre, je déclare la naissance et le secrétaire me propose une permission. Je la refuse. Donc en route. Nous sommes parqués à Coussey pendant trois jours où nous nous préparons.

J'ai des furoncles dans la nuque ce qui est assez pénible, car la nuit, cela m'empêche de dormir. J'ai trouvé une chambre avec un vieux lit où je ne suis pas mal. Un copain est venu partager la couche mais il ronfle et je ne dors toujours pas.

Le troisième jour, nous embarquons en gare de Neufchâteau en faisant un grand détour soi-disant pour tromper l'ennemi et naturellement de nuit. Nous passons par Toul, Nancy, Sarralbe, et nous débarquons à Herbitzheim. Nous arrivons à nos positions à Saint Jean-Rohrbach en pleine nature. Le bureau du régiment est à la première maison. Les premiers jours, je réussis à coucher sur le foin dans une des premières maisons. J'ai aussi trouvé un infirmier qui me soigne ces furoncles. Nous ne recevons pas beaucoup de ravitaillements.

L'évacuation de tous les habitants est prévue. Nous assistons à tous ces départs pendant quatre jours. Des chariots avec des bagages de toutes sortes, des personnes âgées, des enfants, des pleurs et des prières, la vache attachée en queue. A l'église un grand rassemblement a lieu avec leur curé suivi d'une messe.

Je note toutes ces observations sur un carnet que je regrette d'avoir dû détruire lors de la débâcle.

Pendant plusieurs mois, des vaches errent dans la nature. Elles servent au ravitaillement qui est à Nébing, et surtout au trafic que certains font. Il y a également beaucoup de chèvres. Nous en avons adopté une qui mange des branches de sapins. Nous avons dû la tuer.

Un vieux bouc traîne dans tout le secteur. Un de nos lieutenants a une chambre au début du patelin. Sa femme est venue l'accompagner. Ses collègues ont enfermé le bouc dans la chambre : une bonne farce entre officiers. Sa femme est de haute société, très charitable, elle s'occupe de soldats qui n'ont pas de famille.

Je réussis à me faufiler dans des maisons qui sont vides par les jardins. J'en rapporte quelques bocaux et une cocotte. Je me dis que je reviendrai demain mais hélas d'autres sont repassés avant moi. Nous ne pouvons pas passer par la grande rue. Les infanteries qui occupent la caserne en haut du pays nous menacent s'ils nous voient car ils en ont la garde à cause du pillage. Mais le 120ème d'artillerie d'Epinal est passé et ils ont chargé leur camion.

Dans le village, il n'y a pas de fontaine, uniquement des puits avec balanciers et à côté le tas de fumier. Dans l'armée il n'y a pas d'organisation. Dans les vergers attenants aux jardins, ce n'est que colombins, on ne sait pas où mettre les pieds. Je me lave comme les chats. Je prends un seau d'eau et je me lave au savon de Marseille.

Je suis désigné pour tenir le poste à l'observatoire comme brigadier chef. J'avais gagné ce galon au cours de la période précédente. L'observatoire se situe en haut d'une côte au sud de Hoste. Nous sommes trois. Le temps est très beau et nous dormons à la belle étoile. La nuit nous regardons la pleine lune à la binoculaire ce qui nous occupe. Nous y restons environ une semaine puis nous déménageons au dessus de Hoste-Haut. On doit y construire un observatoire en béton : le travail durera jusqu'au mois de mai.

Nous construisons une cabane enterrée d'environ un mètre avec des rondins de sapins entourés de terre. Le toit est fait avec des tôles. On récupère le matériel quand des régiments d'infanterie changent par la relève d'autres régiments. Dans les maisons de Hoste nous trouvons des matelas, une bonne cuisinière pour se chauffer et pour faire la cuisine.

A suivre.

J.C